

DÉLIBÉRATION N°2026-06-15-38 CONSEIL MUNICIPAL du 15 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 09 juin 2026

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Nathalie BERNARD ; Laure BOUDON ; Landry FAUCON ; Maryline OGIER ; Norbert PERRIN ; Jean-Michel SIARD.

Absents excusés : Dominique CHESNEAU donne procuration à Norbert PERRIN ; Emilie GILABERT-MUNOZ donne procuration à Monique ALLÈGRE ; Michael DE SMET donne procuration à Maryline OGIER ; Fabrice PRAVE donne procuration à Jean-Michel SIARD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Maryline OGIER est désignée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Commune Enclave des Papes Pays de Grignan (CCEPPG)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, le conseil communautaire va créer par délibération, lors de sa séance du 30 avril 2026, pour la durée de son mandat, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui est chargée d'évaluer, lors de chaque transfert de compétence, le coût net des dépenses transférées, entre les communes membres de la Communauté de Communes.

Cette commission rend ses conclusions sous forme d'avis obligatoire lors de chaque transfert de charges, ceci afin de déterminer l'attribution de compensation à verser à chaque commune membre.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant, soit 19 titulaires et 19 suppléants.

Il appartient à chaque commune de désigner les conseillers municipaux qui la représenteront en commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Désigne** en qualité de délégués de la CLECT :

Titulaire : Norbert PERRIN

Suppléant : Monique ALLÈGRE

VOTE : 7 + 4p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire
Maryline OGIER

Le Maire
Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 18 JUIN 2026
Affiché le 18 JUIN 2026

NP

Délib-2026-06-15-38 – Désignation représentants CLECT à la CCEPPG